

sonner les Chinois, ils auraient bien pu ne pas leur vendre de l'opium et même en empêcher l'exportation. Mais on peut aussi demander, si les Chinois n'avaient pas eu la manie de s'empoisonner, comment n'ont-ils pas pu en empêcher l'importation? L'un était aussi impossible que l'autre. Pourquoi ne peut-on empêcher la contrebande de tant d'objets pour lesquels on n'est pas pris d'une passion indomptable, tels que le coton, les dentelles, etc. Essayez de décupler le droit d'octroi sur l'eau-de-vie, pour la ville de Lyon, et vous verrez si on en boira moins, mais tout entrera par contrebande, et cependant une ville est plus facile à garder que les côtes de l'Inde ou celles de la Chine. Si la majorité des Anglais s'enrôlait dans les sociétés de tempérance, ce qui n'aura pas lieu de sitôt, s'ils déclaraient l'eau-de-vie un poison, pourraient-ils en empêcher l'introduction en Angleterre? Auraient-ils le droit de déclarer la guerre au reste de l'Europe, parce que des Espagnols, des Français, des Allemands, alléchés par un grand bénéfice, essaieraient d'en fournir leurs contrebandiers. S'ils ordonnaient de la brûler, leurs employés ne la brûleraient pas mieux que les Chinois ne brûlaient l'opium confisqué, pas mieux que les Français ne brûlaient les marchandises anglaises lors du système continental, mesure empruntée, sans doute, au gouvernement chinois.

Les philanthropes surtout se sont fortement émus de cet empoisonnement en masse. Les uns ont calculé que sur 34,000 caisses d'opium, il y a la moitié d'extrait fumable, ce qui donnerait 3,332,000 *taels*. En supposant qu'un homme en brûle un dans 24 heures, voilà 90,000 fumeurs annuellement empoisonnés. Ce serait peu pour cette population de l'empire du milieu. Un second arrive et s'écrie : Etes-vous fou de croire que l'on puisse fumer un *tael*, ou 593 grains, dans un jour? Il y en a bien là pour dix fumeurs, ajoutez seule-